



LES ENSEIGNANTS, ACTEURS DE LA TRANSFORMATION DE L'ÉCOLE



Déclaration du SNUipp-FSU au CTSD du 19 septembre

Monsieur le Directeur Académique,

La rentrée dans notre département a été marquée par la situation de l'école maternelle des Lutins à Lucé. Nous proposerons à cet égard une motion lors de ce CTSD.

C'est la première véritable rentrée construite et préparée par le ministre Vincent Peillon. Si le nombre d'enseignants a été amélioré avec l'arrivée de 3000 postes supplémentaires, dont 30 pour notre département, ceux-ci ont fortement été absorbés par les nouveaux dispositifs « scolarisation des moins de 3 ans » et « maîtres supplémentaires ». La dotation reste largement insuffisante et ne peut répondre à la poussée démographique qui se poursuit en Eure-et-Loir.

Les nouveaux dispositifs ne concernent qu'un nombre trop restreint d'écoles. Pour le SNUipp-FSU, ces derniers doivent offrir de réelles marges de manœuvre à toutes les équipes pour travailler autrement au service de la réussite des élèves.

De fait, les améliorations attendues par les enseignants ne sont pas au rendez-vous. Les conditions d'exercice du métier et de la rentrée ne sont que trop peu modifiées par rapport aux années précédentes. Les effectifs des classes restent importants, la situation du remplacement reste plus que préoccupante, et les collègues ont encore le sentiment de passer plus de temps à rendre compte qu'à agir.

Le SNUipp-FSU rappelle l'absolue nécessité de mettre en œuvre la priorité au primaire. Les conditions de la réussite des élèves et de travail des personnels doivent concrètement s'améliorer. Cela doit se traduire très clairement dès le budget 2014.

La mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires se fait sur 32 communes de notre département. Il en ressort de grandes diversités en matière d'organisation du temps scolaire et des inégalités en termes de contenus des activités proposées, d'encadrement des élèves et de coût pour les familles. Déjà de premiers dysfonctionnements apparaissent : problème dans l'utilisation des locaux, de répartition des élèves après la classe...

Les enseignants se retrouvent à gérer des difficultés qui ne relèvent pas de leur responsabilité. De plus, certaines écoles ont perdu et/ou risquent de perdre des moyens alloués par les municipalités (ATSEM, intervenants, transport, infrastructures...) transférés sur le périscolaire.

Le SNUipp-FSU continue d'exiger la réécriture complète du décret sur l'aménagement du temps scolaire pour sortir du carcan actuel et permettre une concertation approfondie et la prise en compte obligatoire de l'avis des conseils d'école. De plus, des financements, suffisants et pérennes, et la maîtrise d'œuvre par l'état doivent garantir pour les temps périscolaires l'égalité, la gratuité et l'accès pour tous.

Le ministère organise la consultation des enseignants sur les nouveaux programmes. Le SNUipp-FSU qui l'avait demandé approuve cette démarche qui doit associer les principaux acteurs de l'école. Mais cette consultation ne doit pas devenir une charge supplémentaire pour les collègues. C'est pourquoi le SNUipp-FSU réitère auprès de vous et du ministre sa demande que cette consultation se fasse sur un temps banalisé.

Le SNUipp-FSU réaffirme ses exigences pour une école émancipatrice pour la réussite de tous. Cela nécessite d'élaborer des contenus d'enseignement ambitieux et réalisables, en rupture avec les programmes mécaniques, lourds et chronophages de 2008.

Le ministre ouvre le chantier d'éducation prioritaire en s'appuyant sur le rapport du CIMAP. Il doit organiser des ½ journées banalisées en octobre pour consulter les collègues puis des assises en novembre pour des premières applications en septembre 2014. Nous vous demandons que celles-ci se déroulent effectivement sur le temps élève.

La réussite de tous les élèves passe par une politique ambitieuse de l'Éducation Prioritaire et une amélioration significative des conditions de travail. Cela nécessite notamment les moyens budgétaires à la hauteur et de réels changements dans le quotidien des classes.

Le SNUipp-FSU se félicite de l'ouverture du dossier direction d'école qu'il revendique depuis longtemps. Mais il est indispensable que les discussions aboutissent à des mesures concrètes d'amélioration de la situation des directeurs et directrices et du fonctionnement des écoles.

La question du temps est un enjeu majeur. Le temps de décharge doit être revu à la hausse et toutes les écoles doivent en bénéficier. Une redéfinition des missions, un allègement des tâches et une clarification des responsabilités sont également nécessaires. Le ministère doit aussi avancer sur la formation. Reconnaître la fonction, c'est aussi la revaloriser.

10 000 emplois aidés sont créés à cette rentrée pour l'aide à la direction. C'est une première réponse à notre demande d'abonder urgemment l'aide administrative, tombée en déshérence ces dernières années.

Le SNUipp-FSU ne peut se satisfaire du recours à des emplois précaires et rappelle son exigence de création d'emplois statutaires pour une aide pérenne à la direction et au fonctionnement de toutes les écoles.

Après les annonces du 22 août, le dispositif de « CDIisation » des AVS se précise, suite aux différentes rencontres avec les ministères concernés (EN, Santé...). Le SNUipp-FSU estime que ces mesures constituent un premier pas. Beaucoup reste à faire pour arriver à un véritable métier et garantir un emploi à temps plein sous statut de la fonction publique. Dans l'attente, tous les AVS, quel que soit leur contrat, doivent pouvoir accéder aux mesures transitoires et intégrer les CDI à temps plein : formation, VAE, accompagnement...

Le SNUipp-FSU prend acte, de l'annonce par le ministre mercredi, de l'arrêt des suppressions de poste de RASED. Mais l'absence de départs en stage, le découragement des collègues et les conditions de travail plus difficiles dans les réseaux démantelés provoquent des vacances de postes. Le SNUipp-FSU réaffirme la nécessité de reconstruire et de développer les aides spécialisées aux élèves en difficultés. Cela passe nécessairement par la création de postes et des départs en formation en nombre suffisant.

La liste pourrait encore s'allonger de situations tout autant préoccupantes et particulières comme celle des IME qui n'ont toujours pas récupéré les postes supprimés il y a deux ans.

Les attentes sont fortes de la part des collègues, ils ont été trop longtemps malmenés, la confiance et les moyens doivent être rendus aux équipes, aux écoles, pour la réussite des élèves.

Pour que les enseignants soient pleinement les acteurs de la transformation de l'École.